

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**CATALOGUE**

**Vente du mardi 16 janvier 2024 à 10:00**

**Lieu : AIX MIRABEAU ENCHERES 321 Avenue Jean Monnet 13170 Les  
Pennes Mirabeau**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.




Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.




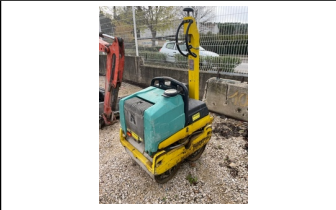
| N° Lot | J | Description  |   |
|--------|---|--|---|
| 1      |   | <b>●Un Renault Kangoo immatriculé CF-312-NW le 24 Mai 2012</b><br>5 CV Diesel 161.734 kms Boite manuelle 5 vitesses.<br>Intérieur très dégradé.<br>Pneus état d'usage. Divers chocs sur la carrosserie. Pare-brise et rétros en bon état.<br>Reçu original de la carte grise et 1 clé. |  |
| 2      |   | <b>●Un Renault Kangoo immatriculé CN-627-JW le 20 /11/2012</b><br>5 CV Diesel 168110 kms 2 places<br>Intérieur dégradé BM 5 vitesses Pare-brise et rétros en bon état.<br>Carrosserie avec divers chocs.   |  |
| 3      |   | <b>●Un véhicule Renault Clio immatriculée CB-435-WA le 23/02/2012</b><br>6 cv Diesel Carte grise en DERIV VP<br>Original de la carte grise et 1 clé.<br>2 portes. Carrosserie usagée. 153 616 kms BM 5 vitesses.<br>Clim Etat des pneus moyens. Pare-brise et rétros en bon état.      |  |

| N° Lot | J | Description  |
|--------|---|--|
| 4      |   | <p>● <b>Un véhicule Volkswagen benne crafter immatriculé EJ-665-YG le 09/02/2017</b><br/>           131.153 KMS 7 CV Diesel. BM 6 vitesses.<br/>           Benne Cabretta et coffre à outils.<br/>           Pare-brise en bon état. Les 2 rétros sont cassés.<br/>           GPS Blue tooth et clim 3 places<br/>           Pneus en bon état. Barre d'encastrement latérale endommagée.<br/>           Reçu original de la carte grise et 1 clé.</p> <p>L</p>    |
| 5      |   | <p>● <b>Un scooter Peugeot Metropolis immatriculé FX-073-VD le 12 /03/2021</b><br/>           Copie de la carte grise et 1 clé.<br/>           Scooter à 3 roues. Kilométrage illisible.<br/>           5 cv essence. Carrosserie avec de nombreux chocs.</p>  |
| 6      |   | <p>● <b>Une mini pelle KUBOTA KX 019-4 De 2012 Série 56237 2.7 T</b><br/>           Heures travaillées ilisibles.<br/>           1 lame. Matériel usagé mais en état de marche.<br/>           1 godet</p>   |
| 7      |   | <p>● <b>Une mini pelle KUBOTA U 27-4 de 2019.</b><br/>           Heures travaillées ilisibles.<br/>           1 lame et 1 godet et 1 BRH.<br/>           N° de série KBCU0274LKZJ66829</p>   |
| 7BIS   |   | <p><b>Un fourgon de marque MAN TGE3-140 immatriculé GF-429-ZM le 26 Avril 2022.</b><br/>           La carte grise du véhicule est au nom de Lixxbail 2 clés.<br/>           7 CV Diesel. 46612 kms 3 places<br/>           Boite automatique Pare-brise fissuré. Rétros en bon état.<br/>           Pneus état moyen.<br/>           Choc aile avant droit.<br/>           Choc important porte arrière et bas de caisse.<br/>           Clim bluetooth GPS. »</p> |



| N° Lot | J | Description  |   |
|--------|---|--|---|
| 8      |   | <p>● <b>Un véhicule Renault Mascotte avec benne immatriculé DG-553-DQ LE 27/03/2003.</b><br/> Véhicule en panne, moteur en partie démonté. Kilométrage non lisible pas de batterie.<br/> 6 places. BM 5vitesses. Carrosserie très endommagée. Sièges éventrés.<br/> Pas de carte grise. 1 clé.</p>   |    |
| 9      |   | <p>● <b>Un scooter de marque KISBEE immatriculé FR-997-EX le 07/07/2020.</b><br/> 7721 kms au compteur. Scooter avec de très nombreux chocs, phares cassés etc...<br/> Pas de carte grise et 1 clé. Selle abimée.</p>  |    |
| 10     |   | <p><b>Un camion PL de marque SCANIA P 410 XT immatriculé FC-011-DC le 29/11/2018</b><br/> Camion avec benne de marque Promat 222719 kms<br/> Eclat sur le pare-brise et retro gauche cassé 3 essieux Pneus état moyen<br/> 2 places Boite automatique. Barre anti encastrement endommagée.<br/> Original de la carte grise reçue</p>   |   |
| 11     |   | <p><b>Un camion PL de marque SCANIA P 410 immatriculé FG-377-JC le 22/05/2019</b><br/> Camion avec benne de marque Marrel de 2018. Série 69170008.<br/> Benne pousseuse<br/> 3 essieux Pneus en mauvais état 128783 kms.<br/> Boite automatique. 1 éclat sur le retro gauche. Pare-brise en bon état.<br/> 1 clé. Reçu original de la carte grise au nom de BPI Financement.</p> |  |
| 12     |   | <p><b>Une benne de marque Benalu immatriculée EN-719-QE le 26/06/2017</b><br/> 38 Tonnes 3 essieux Numéro de série VH1C39C14H1B01211<br/> Feux arrières cassés.<br/> Reçu original de la carte grise au nom de BPIFRANCE FINANCEMENT.</p>  |  |

| N° Lot | J | Description  |   |
|--------|---|--|---|
| 13     |   | <p><b>Un camion Renault Truck K 440 immatriculé EP-192-SK le 04/08/2017</b><br/>           Camion benne de marque Benalu. Benne pousseuse.<br/>           Boite automatique. 228.111 kms. Pare-brise et rétros en bon état.<br/>           1 clé.<br/>           Reçu original de la carte grise au nom de BPIFRANCE FINANCEMENT.</p>                                  |    |
| 14     |   | <p><b>Un camion SCANIA P 410 immatriculé EP-408-FX le 18/07/2017</b><br/>           Camion grue Grue HIAB X-HIDUO 138.<br/>           Benne Promat. 2 essieux. Pneus état moyen. Batterie HS, kilométrage illisible.<br/>           1 télécommande pour la grue.<br/>           Pare-brise et rétros en bon état.<br/>           Reçu l'original de la carte grise</p> |    |
| 15     |   | <p><b>Un véhicule Renault Master immatriculé EP-990-DJ le 12/07/2017.</b><br/>           BM 6 vitesses. 144.670 kms. Pare-brise fissuré. Retro de droite cassé.<br/>           Carrosserie choquée sur son pourtour.<br/>           3 places. Pneus état moyen. 1 roue de secours<br/>           Reçu l'original de la carte grise.</p>                                |   |
| 16     |   | <p><b>Un camion SCANIA immatriculé FC-573-CV le 29/11/2018</b><br/> <b>Véhicule en panne 34 CV Diesel</b><br/> <b>Kilométrage non lisible Pdre RDV pour la viste sur site</b><br/> <b>Carte grise au nom de BPI France Financement.</b></p>  |  |
| 17     |   | <p><b>Un camion MAN immatriculé EX-025-BQ le 02/05/2018</b><br/> <b>Carte grise au nom de BPI France Financement.</b><br/> <b>33 CV DIESEL Camion benne . Véhicule en panne à visiter sur RDV</b></p>  |  |
| 18     |   | <p><b>Un camion SCANIA immatriculé FC-882-HG le 06/12/2018</b><br/> <b>Camion benne 34 CV Diesel. Vehicule en panne A visiter sur site et sur RDV.</b><br/> <b>Carte grise au nom de BPI France Financement.</b></p>   |  |

| N° Lot | J | Description  |   |
|--------|---|--|---|
| 19     |   | <p><b>Une pelle à pneus de marque KOMATSU W148-8 de 2017.</b><br/>           5696 heures travaillées. Pas de godet 1 lame à l'arrière.<br/>           15 Tonnes. Série H 50942.<br/>           1 seule clé.</p>  |    |
| 20     |   | <p>Un vehicule PL Mercedes Arics immatriuculé FC-282-HE le 06/12/2018<br/>           29 CV Diesel<br/>           Actuellement accidenté et non roulant Pdre RDV pour le voir</p>   |   |
| 21     |   | <p><b>Un tracteur routier de marque VOLVO 540 Euro 6 immatriculé ER-385-AK le 04/10/2017</b><br/>           Reçu original de la carte grise au nom de Lixxbail.<br/>           Batterie faible 32045 kms Pneus HS. Eclat sur le pare-brise et les 2 rétros sont cassés<br/>           1 jeu de clé</p>   |    |
| 22     |   | <p>Une remorque-magasin de marque Jaubert-Gayet immatriculée GF-858-JH le 23 /03/2022.<br/>           Cette remorque est destinée à être dépliée pour tout étal de vente .<br/>           Original de la carte grise , 2 clés, 1 clé rouge de déverrouillage et 6 petites clés.<br/>           Cette remorque comporte une barre d'attelage. Elle mesure environ 5 mètres de long.</p> |   |
| 23     |   | <p>● <b>Un rouleau vibrant duplex de marque AMMAN DE 2013.</b><br/>           Numéro de serie 11375279.<br/>           En état de marche.</p>  |  |
| 24     |   | <p>● Vendu sur designation : Des échafaudages de divers types.<br/>           4 plaques d'acier<br/>           Du stock divers<br/>           Des panneaux de et barrières de chantier<br/>           Prendre un RDV pour la visite : 04.42.52.54.04</p>   |   |
| 25     |   | <p>● 1 escabeau<br/>           1 aspirateur Nilfisk<br/>           1 groupe électrogène Mecafer<br/>           1 fer à souder Telwin Infinitif</p>   |   |

| N° Lot | J | Description  |
|--------|---|--|
| 26     |   | ●1 plaque vibrante WACRER Newson   |
| 27     |   | ●1 carotteuse CLIPPER CDM 203<br>1 laser et son pied Spectra Precisium LL300M  |
| 28     |   | ●1 Marteau piqueur Bosch grand modèle GSH7VC<br>1 petit outil multifonctions Parkside<br>1 scie Parkside 12 volts et son chargeur  |
| 29     |   | ●1 visseuse sans fil Parkside 200 LI<br>1 scie à bandes KA 902 <sup>E</sup> Black et Decker<br>1 perceuse Milwaukee M18CBLDD et son chargeur<br>1 ponceuse Bosch GEX40 150<br>3 batteries Green Energies D90 |
| 30     |   | ●1 perceuse visseuse pour placo NOVAPRO VP 4000<br>1 trepieds Bosch BT150<br>1 lot de 2 batteries Dewalt 5AH<br>1 pince à sertir Multi Quick<br>1 coffret avec 2 visseuses Milwaukee                         |
| 31     |   | ●1 nettoyeur haute pression Mecafer MNT 215  |
| 32     |   | ●1 ponceuse MAKITA 9020<br>1scie circulaire Energer<br>1 marteau piquer BOSCH GM GSH 16<br>1 pince à injection Hilti   |
| 33     |   | ●1 MOTO FAUCHEUSE Arth Ribimex<br>1 pistolet à colle Stanley<br>1 découpeur ponceur MAKITA TM 3010C  |
| 34     |   | ●1 perceuse HITACHI usagée<br>1 ponceuse à platres Korrman TX<br>1 Scie circulaire K770 Husqvarna  |

| N° Lot | J | Description   |
|--------|---|---|
| 35     | ● | 1 poste à souder Smart Mig 110<br>5 erouleurs de câbles<br>1 plaque vibrante MT 65 H MIKASA<br>1 groupe électrogène MECAFER AVR   |
| 36     | ● | 1 tronçonneuse DOLMAR 35 PS 35<br>1 trépieds et sa lance pour fer à soude Clipper r.<br>Un lot de divers petits matériels portatifs dans une poubelle en PVC<br>1 fer à souder de marque Express 6364                     |
| 37     | ● | 1 petit marteau piqueur AEG SB 2° 750<br>1 marteau piqueur Still Impact 6710<br>1 ponceuse Mac Allister RVS   |
| 38     | ● | 1 Scie sabre Parkside PFS 710 E4<br>2 meuleuse d'angle Parkside PWSAP 20 LI E5<br>1 Coffret de douilles en K en Stor 1 scie à onglet Metabo KS 216 M<br>1 marteau piqueur Makita HR 2470 1 débroussailleuse POLMAR 112 DB |
| 38 BIS | ● | 1 scie circulaire MAKITA NJ90000 235 mm<br>1 melangeur de peinture Parsife PFMR 1600 C3<br>1 meuleuse Hikoki G 23SW2  |
| 39     | ● | 2 bureaux avec leur retour.Vente sur designation Prdre RDV pour visite<br>2 fauteuils et 2 chaises<br>1écran Samsung.<br>1 Imprimante HP Office 8719 HP de 2018.  |
| 40     | ● | Une betonniere 180 ALTRAD<br>2 FEUX DE SOIGNALISATION   |
| 41     | ● | Deux écrans de marque Samsung Master 2243, 17 pouces<br>Deux écrans de marque Hyundai<br>Un écran de marque Oceanic   |

| N° Lot | J | Description  |
|--------|---|--|
| 42     |   | ● Un écran de marque Philipps<br>Un écran View Sonic<br>Deux écrans Asus<br>Deux écrans LG Flatron E2240                       |
| 43     |   | ● Deux unités centrale de marque Cooler Master<br>Deux unités centrales sans marque apparentes                                 |
| 44     |   | ● Deux unités centrales Silverstone<br>Une unité centrale Q10C Advance LG<br>Un lot de connectiques<br>Sept claviers et souris |
| 45     |   | ● Un ordinateur de marque MAC book Pro 17 pouces de 2020<br>Ecran rayé.  |



| N° Lot | J | Description |
|--------|---|-------------|
|--------|---|-------------|

## CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

**Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement**, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

**Une exposition publique préalable** ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre d **Aix Mirabeau Encheres en cas de vente volontaire ou a SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL EN VENTE JUDICIAIRE** ou d'une caution de 500€ en espèces;

### LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

**Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.**

**Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives.** S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononce du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

**L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 14.28% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 20 % TTC sur une vente volontaire.** correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

**Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants**

| N° Lot | J | Description |
|--------|---|-------------|
|--------|---|-------------|

**étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en euros**

**Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.**

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accord de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

**Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.**

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

**La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire**, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

**L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage.** l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

**A défaut du paiement immédiat de l'enchère**, le lot adjugé sera revendu sans désenlever sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

**Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne** Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne

| N° Lot | J | Description |
|--------|---|-------------|
|--------|---|-------------|

peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

**Livraisons dans l'Union Européenne :** Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

**Exportations hors de l'union européenne:** L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

#### **La sortie du territoire français**

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

#### **Droit de préemption**

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.